

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AUSSAC-VADALLE**

délibération :
N° 2014_27_10

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Objet : Désignation des délégués au Syndicat Mixte de la Fourrière

L'an deux mille quatorze , le mercredi 09 avril à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 03 Avril 2014

Présents :

Titulaires : , Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur LEGEAY Nicolas, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur BERGER Xavier, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur LIOT Gérard

Absent(s) : Monsieur CHAMBRE Damien, Madame COUSSAUD Béatrice

Secrétaire de Séance : Madame Marylène BIRONNEAU

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Fourrière pour représenter la commune.

M. CHAMBRE Damien se porte candidat pour être délégué titulaire et M.BERNIER Wilfrid se porte candidat pour être délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Fourrière.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de nommer M.CHAMBRE Damien comme délégué titulaire et M. BERNIER Wilfrid comme délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Fourrière pour représenter la commune.
- Autorise les délégués à signer tous les documents nécessaires à cet effet

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis et rendu exécutoire à la date du 09/04/2014 et transmis en sous-préfecture le 10/04/2014

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jour que ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,

Le Maire,
Gérard LIOT